



Décembre 2020 - n°18

FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE

.com

Joyeuses Fêtes



DOSSIER SPECIAL URBANISME

PLU - PLUi
Compétences Ville
Métropole
Permis de Construire

P.2 à 9

LES VALEURS DE FRANQUEVILLE

Interview Police
Municipale
Votre avis nous
intéresse

P.10 & 11

ACTUALITÉS

L'impact budgétaire de la
COVID-19
Bilan Conseils Municipaux
Panneau Pocket

P.12 & 13

JEUNESSE SOLIDARITÉ

Portail Citoyen
Implication et engagement
du CME
Solidarité envers les séniors

P.14 à 17

VIE LOCALE

Salon du Polar virtuel
Pièce de Théâtre : Louis
XIV.fr
Retour sur les associations

P. 18 à 22

Édito



Bruno Guilbert
Maire de Franqueville
Saint-Pierre

Dans ce contexte de crise sanitaire mais aussi sécuritaire, l'application de notre programme se trouve à nouveau différée.

Nos priorités ont été de protéger nos écoliers en appliquant les protocoles de l'Education Nationale, de mettre en œuvre les consignes gouvernementales et préfectorales, d'accompagner et soutenir les petits commerces locaux ainsi que nos associations, qui sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti.

Le respect de ces consignes sanitaires admises par tous nos concitoyens, restreint nos libertés, nos activités, mais reste indispensable pour lutter contre le virus et pour nous protéger collectivement.

S'ajoute à ce contexte sanitaire, la crise sécuritaire qui nécessite, en lien avec les services de l'Etat, une attention soutenue. Sachez que nous redoublons de vigilance et que nous sommes mobilisés pour préserver la sécurité de tous.

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde des risques majeurs (inondations, transports de matières dangereuses...), un groupe de travail, ayant pour mission la mise en place d'actions de prévention de ces risques, a été constitué. Il est composé d'élus et de personnels communaux auxquels nous avons tenu à associer des Franquevillais. Par ailleurs, un nouvel outil permettant à la commune de diffuser par le biais des téléphones portables des informations mais aussi des messages d'alerte sera proposé.

Nous avons tenu à préserver la magie des fêtes de fin d'année. Nos agents communaux ont redoublé d'efforts et d'imagination pour illuminer et enchanter notre commune notamment au travers de la vitrine de la mairie.

Ces illuminations sont un message d'espoir qui me permet de conclure sur une note optimiste, nous retrouverons des jours meilleurs et nous pourrons un jour renouveler nos gestes d'antan. Embrasser nos proches, serrer dans nos bras ceux qu'on aime redeviendra possible, j'en suis intimement convaincu.

Alors patience, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de douces et heureuses fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2021, pour vous et vos proches.

Chaleureusement

Bruno GUILBERT

DOSSIER SPÉCIAL URBANISME

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

L'urbanisme PLU - PLUi

Depuis le 13 mars 2020, la commune de Franqueville-Saint-Pierre est couverte par le Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Rouen Normandie, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé par le conseil métropolitain du 13 février 2020.

Auparavant, on appliquait le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Franqueville-Saint-Pierre.

La loi du 27 janvier 2014, de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles dite « loi MAPTAM », à l'origine de la création des métropoles a confié l'élaboration des PLU aux Métropoles travaillant en collaboration avec les communes sur ce sujet. L'élaboration du PLU de la métropole Rouen Normandie s'est déroulé d'octobre 2015 à février 2020.

Ces temps forts de travail et d'échanges ont permis de définir pour l'étendue du territoire un « projet d'aménagement et de développement durable » (P.A.D.D.) expliquant les intentions générales de la Métropole et des communes quant à l'évolution de son territoire : il exprime un véritable « projet urbain ».

SES OBJECTIFS

Le PADD traduit les objectifs d'évolution du territoire suivants :

- Être plus économe en espace afin d'assurer la préservation des espaces agricoles et naturels

- Décliner les objectifs de développement urbain notamment

- En favorisant la densification des tissus urbains, condition première de la réduction des transports de personnes et par conséquent de l'empreinte carbone.
- En développant un habitat équilibré et favorable à la mixité sociale.
- En assurant une cohérence entre urbanisation et déplacement
- En créant les conditions pour un développement économique équilibré facteur d'attractivité

- Décliner les objectifs de protection de l'environnement et des paysages notamment en valorisant et protégeant les espaces naturels identifiés. Au rythme de la consommation agricole actuelle, la France ne serait plus auto-suffisante au plan de l'alimentation de la population en 2050.

Le PLUi accessible à tous

La réalisation des orientations générales du PADD se met en œuvre grâce à l'application des autres documents du PLUi, à savoir le rapport de

présentation, le règlement de zonage écrit et graphique, les annexes et les orientations d'aménagement programmé. Ces documents sont accessibles depuis le site web de la commune (Onglet cadre de vie/urbanisme sur www.franquevillesaintpierre.com)

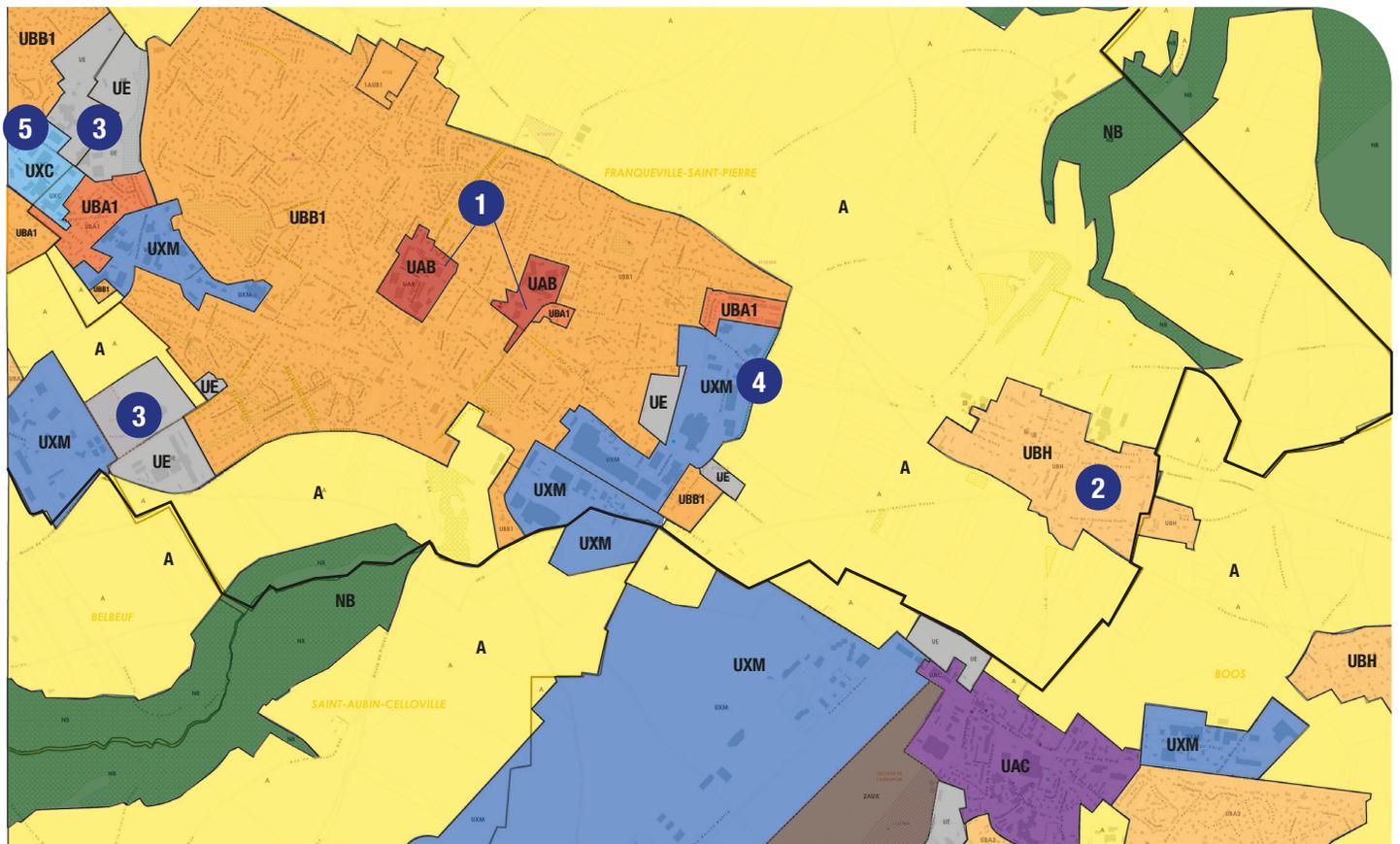
Le PLUi détermine notamment des règles de constructibilité

C'est un outil pour chacun d'entre nous, architectes, particuliers, municipalités, etc. Il fixe le droit des sols, en énonçant des règles à respecter pour obtenir notamment des autorisations d'urbanisme tels que le permis de construire ou la déclaration préalable de travaux.

Ainsi, il indique quels secteurs sont constructibles, quelles formes doivent prendre les constructions. Il impose notamment un raccordement aux différents réseaux (eau, électricité, assainissement etc.), l'accès à une voie publique ou privée. Il détermine une surface minimale au sol nécessaire à la réalisation de la construction.

Il affirme également des choix esthétiques en déterminant la hauteur maximale d'une construction, son aspect extérieur (matériaux utilisés, leur teinte, etc.).

Ces règles de constructibilité sont déclinées notamment dans le règlement de zonage écrit et graphique du PLU.



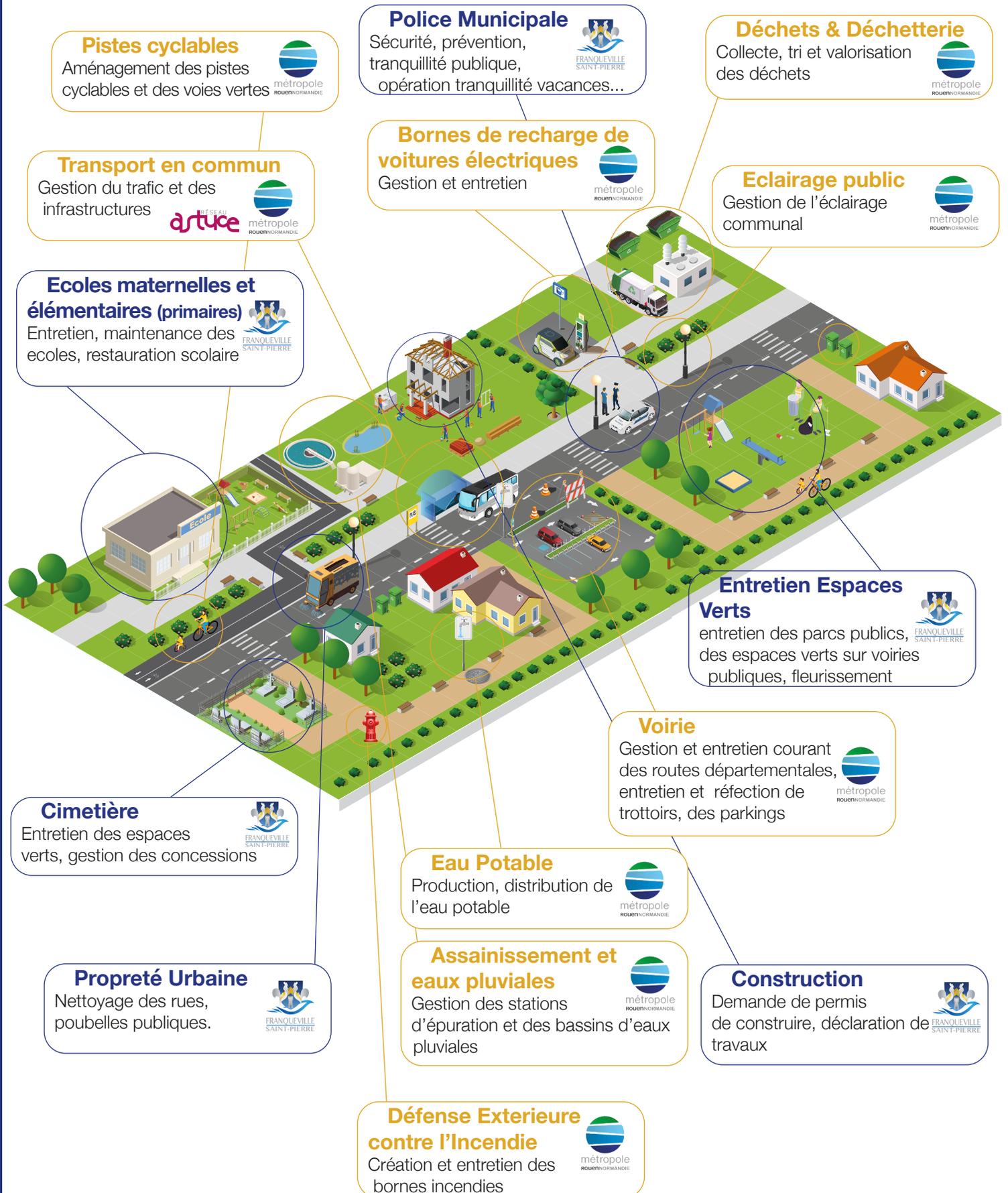
- A** **Zone agricole** correspondant au secteur du territoire qui nécessite une protection en raison de son potentiel agronomique et économique
- UAB**
UBA1 **Zone urbaine dense à très dense** tel que le Centre-ville, Mairie, Ecoles **1**
- 1 AUB1** **Zone à urbaniser** dont la morphologie urbaine sera constituée d'un tissu d'habitat moyennement dense à peu dense. Il s'agit du secteur de « la Maison Blanche » – rue Pasteur.
- UBB1** **Zone urbaine mixte** à dominante d'habitat individuel
- UBH** **Zone urbaine peu dense** tel que le hameau du Faulx **2**
- UE** **Zone d'équipements publics /ou d'intérêts collectifs** tel que le lycée Galilée et le SIVOM. **3**
- UXM** **Zone d'activités mixtes** telles que la zone d'activités des Champs Fleuris **4**
- UXC** **Zones d'activités commerciales** tels que les Centres Commerciaux du Canivet et du Haut Hubert. **5**
- NB** **Zone de secteurs forestiers** La vocation de cette zone est de protéger les milieux boisés.

Les principaux changements au niveau des communes périurbaines comme Franqueville-Saint-Pierre sont la densification des constructions et une diversification du parc de logements proposant maintenant du logement collectif. On s'étonne quelquefois de voir des constructions nouvelles de 100m² au sol sur des terrains de petite superficie. On regrette parfois la perte d'un certain caractère rural. Considérons qu'une collectivité quelle qu'elle soit décline si sa population décroît. La France comptait 55,5 millions d'habitants en 1970, aujourd'hui nous sommes 66,5 millions soit une augmentation de 32 % en 50 ans. Toutefois, la diversification du parc de logements représente une porte d'entrée pour maintenir les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées au sein de la commune.

Toutes les informations sur le PLU sont disponibles sur le site internet de la Métropole : www.metropole-rouen-normandie.fr/le-plu-metropolitain-approuve. Une carte interactive est également accessible avec un outil de recherche par adresse ou référence cadastrale.

COMPETENCES

Qui en a la charge ?



Entre les compétences de la Métropole Rouen Normandie et les compétences de la Ville, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver.

Voici deux façons de vous reperer, un schéma qui montre rapidement les compétences dans la Ville de et plus en détails l'explication pour chaque compétence.

• PISTES CYCLABLES

De nombreux projets relatifs aux déplacements doux sont en cours d'étude à la Métropole. La desserte du plateau Est fait actuellement l'objet d'une concertation avec les communes.

• TRANSPORTS EN COMMUN

Le parcours des lignes, les horaires et les points de montée s'adaptent aux besoins des usagers. Les modifications font l'objet d'un dialogue entre la Métropole et les communes desservies.

• POLICE MUNICIPALE

Le maire de la Commune dispose du pouvoir de police. La Métropole n'intervient pas dans ce domaine. La police municipale travaille en coopération essentiellement avec la gendarmerie, compétente à Franqueville-Saint-Pierre, et occasionnellement avec la Police Nationale.

• BORNE ELECTRIQUE

La Métropole met à disposition gratuitement sur son territoire des bornes de recharge.

• DECHETS ET DECHETTERIES

Cette compétence est essentiellement métropolitaine. La collecte des ordures ménagères, des déchets à recycler, des encombrants et des déchets verts est organisée par la Métropole.

• ECLAIRAGE PUBLIC

La gestion courante de ce réseau est du ressort métropolitain. Les modifications se font en concertation.

• ECOLES PRIMAIRES

Elles sont à 100% sous la responsabilité de la Commune qui en assure l'entretien quotidien, la maintenance ainsi que la restauration scolaire. Les collèges sont gérés par le Département et les Lycées par la région.

• LES CIMETIERES

Les cimetières sont entretenus par les communes qui fixent le prix des concessions et le règlement intérieur.

• EAU POTABLE

La production, la distribution de l'eau potable constituent une compétence exclusivement métropolitaine. La Métropole assure également l'entretien courant, la rénovation des réseaux obsolètes et la desserte de nouveaux quartiers.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

La Métropole assure la vérification, la maintenance et la création des hydrants (bornes d'incendie). Elle donne un avis qui peut être suspensif sur les projets de construction.

• LA VOIRIE

La quasi-totalité des voies est de la compétence la Métropole à l'exception des chemins ruraux restant à la Commune. Cette compétence s'étend aux anciennes routes départementales qui traversent son territoire. La Métropole procède à l'entretien courant des voies, trottoirs et parkings. La rénovation et la création de voies nouvelles s'inscrivent dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) négocié entre Métropole et Commune tous les ans avec une projection sur plusieurs années.

• ENTRETIEN ESPACES VERTS

Les parcs publics, les espaces verts sur voirie publique ainsi que le fleurissement sont du ressort communal et constitue une charge de travail importante pour nos services. Les lotissements en Association Syndicale Libre entretiennent leurs espaces verts. Les arbres d'ornement constituent une responsabilité communale alors que les arbres d'alignement sont du ressort métropolitain. Les noues et les bassins récoltant les eaux pluviales sont sous la responsabilité de la Métropole.

• L'ASSAINISSEMENT

C'est une responsabilité à 100% métropolitaine. On distingue les réseaux d'eaux usées et les réseaux d'eau pluviales. Afin de ne pas saturer le réseau public d'eau pluvial et de limiter les risques d'inondations, l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle est devenue une obligation.

• PROPRETE URBAINE

C'est une responsabilité partagée. La Commune réalise le nettoyage des rues, le désherbage manuel ou mécanique ainsi que le vidage des poubelles publiques.

• CONSTRUCTION

Une construction doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune uniquement si le projet respecte les règles du PLU élaboré par la Métropole.

INTERVIEW

Juliette Prévost
Directrice adjointe -
Pôle de Proximité
Plateaux Robec



Quels sont les enjeux d'un pôle de proximité ?

Depuis 2015, la compétence voirie a été transférée de la commune vers la Métropole avec une priorité «répondre aux besoins de proximité de chaque commune». La proximité est un enjeu majeur pour que chaque commune soit impliquée dans le projet de la Métropole. Le pôle de proximité organise notamment les interventions des agents de voirie métropolitains et des entreprises et accompagne les communes dans leur réflexion territoriale.

Quels sont les enjeux territoriaux d'une commune comme Franqueville-Saint-Pierre ?

Le pôle de proximité accompagne actuellement la commune dans un projet de territoire qui implique les communes voisines sur l'axe de la RD 6014.

La mobilité est au cœur de ce projet, où comment coordonner la circulation et les déplacements des habitants avec la circulation des véhicules sur cet axe, assurer la desserte optimale des transports en commun et organiser le développement des déplacements doux (vélos et piétons).

Le projet de développement de pistes cyclables s'intègre dans ce projet de territoire autour de la RD 6014.

La concertation est l'ADN du pôle de proximité dans ses relations avec les communes. L'équipe de coordinateurs de voirie que j'encadre et moi-même rencontrons régulièrement les élus et responsables de la commune en charge de ces sujets.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Vérifier la faisabilité des travaux



Lorsque l'on souhaite réaliser des travaux sur sa propriété, il faut tout d'abord s'interroger sur l'intégration de ce projet dans l'environnement immédiat et avoisinant.

Cette réponse se trouve dans l'application du règlement du PLU. (cf p.3)

Ce document découpe le territoire de la commune en zones et secteurs (zones « U » urbaines, zones « N » naturelles etc...) permettant de connaître les droits à construire sur chaque parcelle.

Comme évoqué précédemment, ce règlement comprend notamment des dispositions relatives aux distances à respecter entre le projet de construction et la limite séparative avec les parcelles voisines, aux surfaces maximales autorisées...

Le projet de construction doit respecter les dispositions du règlement de la zone du PLU.

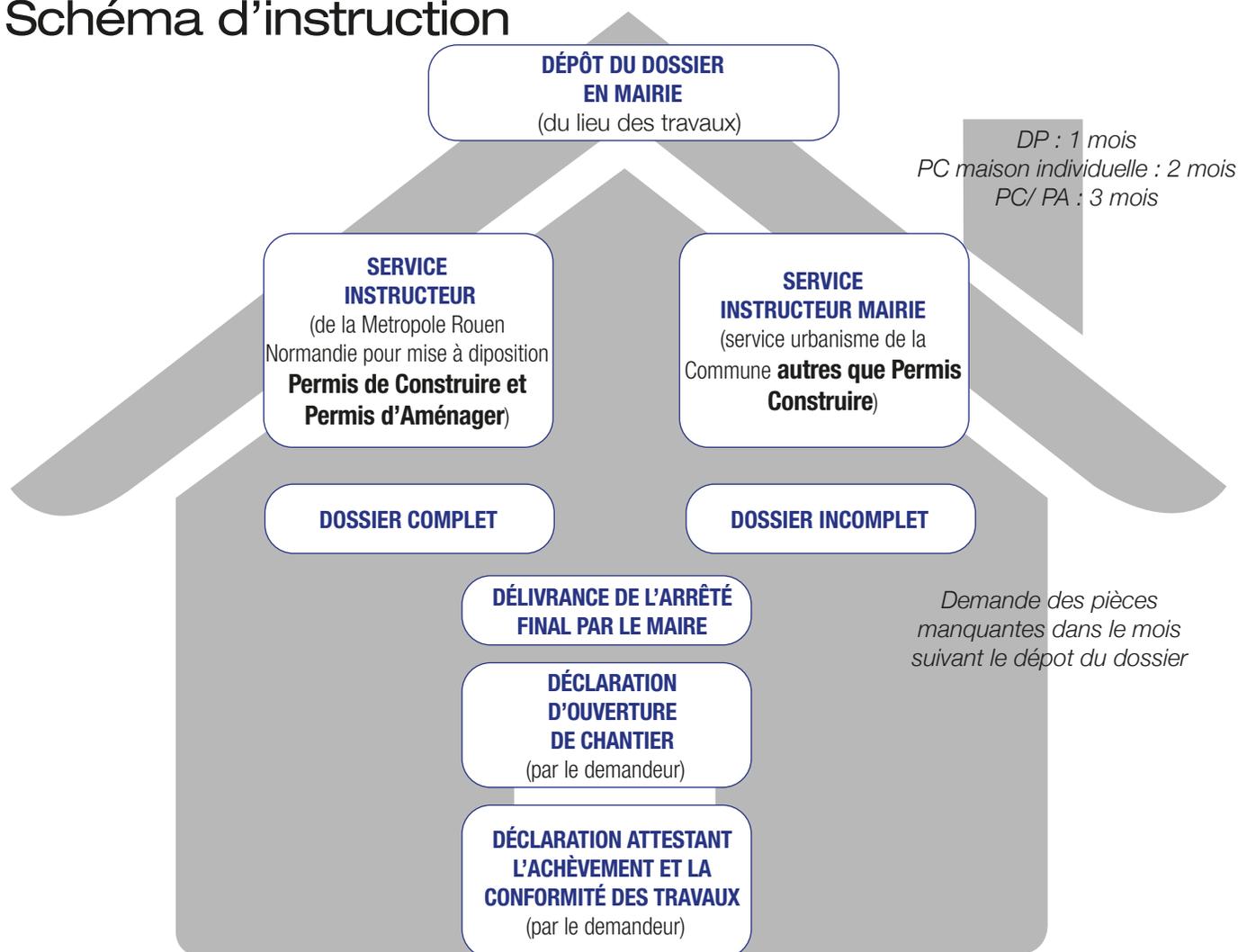
Le Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Rouen Normandie est consultable sur le

site Documents du PLU de la Métropole Rouen Normandie et pour connaître les droits applicables à votre parcelle, il convient de cliquer sur la carte interactive. Ensuite, il convient de s'interroger sur le type d'autorisation d'urbanisme à obtenir pour mettre en œuvre son projet de travaux.

Ainsi, la réalisation des travaux est possible dès que le projet respecte le règlement de zone du PLU.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Schéma d'instruction



Le Maire de Franqueville-Saint-Pierre a délégué l'instruction des dossiers à la Metropole Rouen Normandie mais c'est le Maire qui signe le permis de construire.

Même si votre projet n'est soumis à aucune formalité de demande, le document d'urbanisme (PLUi) est toujours applicable et doit être respecté. Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 02 35 80 20 39 - urbanisme@franquevillesaintpierre.com

PERMIS DE CONSTRUIRE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Légende :

SF : Sans Formalité

DP : Déclaration Préalable (délai d'instruction 1 mois)

PC : Permis de Construire (délai d'instruction 2 ou 3 mois)

Légende Surface :

SP : Surface de Plancher

ES : Surface d'Emprise au Sol

TRAVAUX D'EXTENSION (créant de la SP et de la ES)

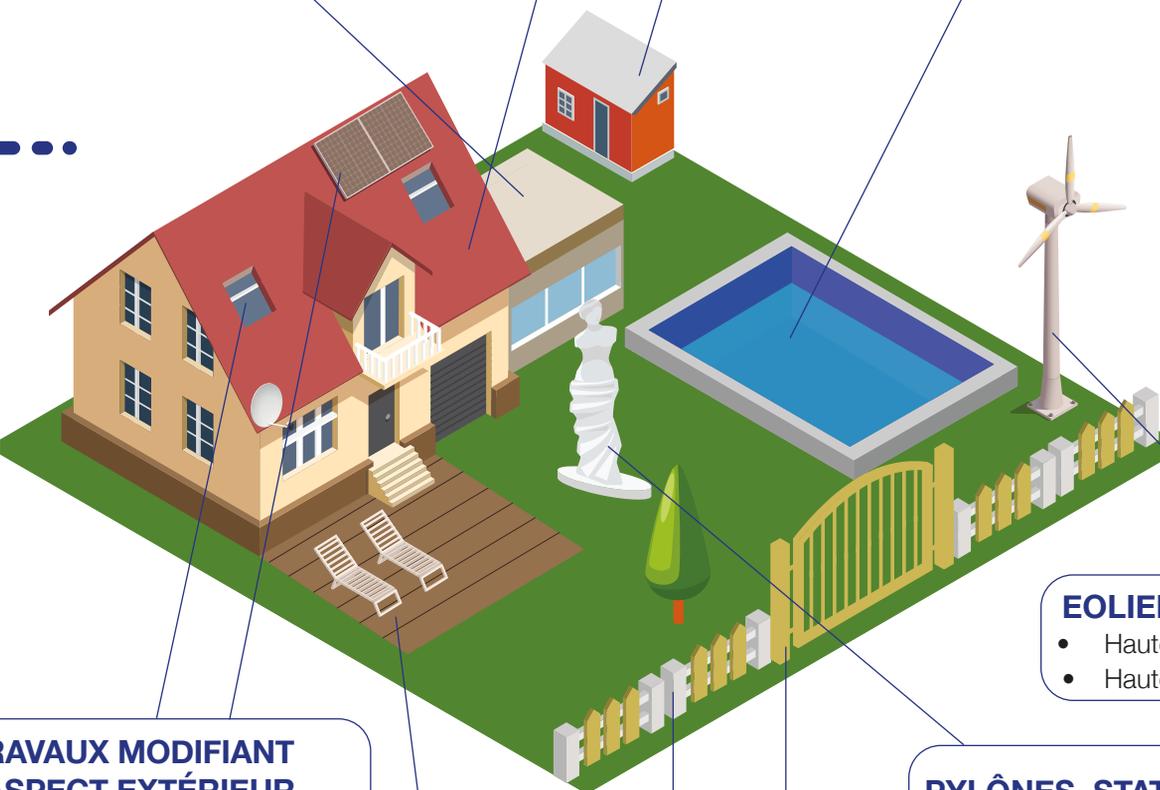
- < 20 m² : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² si la surface de construction initiale + extension < 150 m² si le terrain est situé en zone urbaine du PLU : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² et surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) 150 m² : **PC**

CONSTRUCTION NOUVELLE (créant de la Surface de Plancher et de la surface d'Emprise au Sol)

- < 5 m² : **SF**
- entre 5m² et 20m² et H < 12 m : **DP**
- entre 5m² et 20m² et H > 12 m : **PC**
- > 20 m² : **PC**

PISCINE

- Bassin < à 10 m² : **SF**
- Bassin entre 10 et 100 m² non couvert ou avec une ouverture < à 1,80 m : **DP**
- Bassin > 100 m² ou avec couverture modulable > à 1,80 m : **PC**



EOLIENNES,

- Hauteur < à 12 m : **SF**
- Hauteur > à 12 m : **PC**

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT

- Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment (ex Velux) : **DP**
- Travaux d'entretien, réparations ordinaires et remplacements à l'identique (remplacement de fenêtre) : **SF**

PORTAIL, MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

TERRASSE OU PLATES FORMES

- De plein pied et sans fondations profondes : **SF**

PYLÔNES, STATUES

- Hauteur < à 12 m : **SF**
- Hauteur > à 12 m : **DP**

Dès lors que le permis de construire respecte le PLU, la Mairie ne peut s'y opposer.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit (article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime) que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades

accessibles ou ouverts au public depuis le 1er janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi : seuls les produits de biocontrôle, ceux utilisables en Agriculture Biologique et les produits classés à faible risque restent autorisés.

Depuis le 1er janvier 2019, cette interdiction est également valable pour

les particuliers. Il est désormais interdit de vendre, d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires. Toutefois, en cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

PESTICIDES CHIMIQUES

De quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas de définition claire du mot pesticide. Ce dernier est composé du mot anglais « pest » qui signifie « insecte nuisible, parasite » et de l'élément -cide, qui veut dire « tuer ». Ainsi, le sens attribué par le grand public aux pesticides est qu'**il s'agit de produits chimiques destinés à lutter contre les parasites animaux et végétaux.**

Il n'existe essentiellement trois types :

- Les herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »,
- Les insecticides, contre les insectes,
- Les fongicides, contre les maladies causées par les champignons.

Les principaux pesticides utilisés par des professionnels sont des herbicides.

Ces derniers sont notamment utilisés sur :

- Les voiries et trottoirs avec des traitements localisés sur les surfaces imperméables,
- Les parcs, jardins et au pied des arbres, principalement sur des surfaces perméables,
- Les terrains de sport et de loisirs,
- Les cimetières, fréquemment soumis à des traitements par herbicides totaux et anti-germinatifs.

Pourquoi les interdire ?



Les pesticides sont des substances qui présentent des risques pour la santé et pour l'environnement. Risques d'autant plus importants que beaucoup d'usagers n'ont pas été formés à la manipulation de ces produits chimiques : respect des dosages, utilisation de protections, conditions de rinçage, règles de stockage...

Risques pour la santé :

L'utilisation des pesticides en ville peut atteindre la population au plus près, notamment les enfants, qui sont

particulièrement sensibles à la toxicité des produits phytosanitaires.

Les risques liés à une exposition peuvent être des intoxications dont l'intensité sera variable en fonction du produit utilisé, de sa nature et de l'intensité de l'exposition. Les effets pouvant être, par exemple : des cancers, des problèmes de fertilité ou encore des anomalies dans le développement des fœtus !

Risques pour l'environnement :

L'utilisation d'insecticides et d'herbicides présente également des dommages importants sur la faune et la flore sauvages mais aussi sur les milieux naturels. Ces produits sont conçus pour tuer des espèces « indésirables » mais cette mortalité ne se cantonne pas qu'aux espèces ciblées. En effet nombre d'insectes pollinisateurs en sont également victimes (papillons, abeilles, bourdons...). Nombre de ces produits

se retrouvent également en suspension dans l'air ou entraînés vers les cours d'eau par ruissellement et dans les eaux souterraines par infiltration provoquant des effets néfastes pour l'environnement.

Ces conséquences pour l'environnement et la santé sont précisées sur les emballages de ces produits : il y est ainsi précisé le niveau de toxicité, de dangerosité en cas de contact cutané, d'inhalation...

L'application de cette réglementation, aussi contraignante puisse-t-elle paraître doit donc être considérée comme une réelle avancée pour la santé publique et pour l'environnement. En effet, elle fait de chacun de nous des acteurs de la préservation de l'environnement au quotidien !

Comment fait-on ?

Les pesticides chimiques traditionnels ont à la fois fait la preuve de leur efficacité et de leur nocivité. Une page est tournée. Il n'y a pas de solution de substitution efficace et inoffensive. En attendant, on fait au mieux ou au moins mal.

Nous avons essayé le brûlage. Ce n'est pas une bonne solution car la chaleur dégagée par ce processus accélère la germination des graines et anticipe la repousse.

La seule solution reste le désherbage permanent avec des outils manuels ou mécanisés.

La commune a investi dans deux types de matériel : un monté sur un tracteur, l'autre qui cure les caniveaux avec un agent accompagnant l'engin.

L'un comme l'autre nécessitent de nombreuses heures de main d'œuvre. Les herbes qui poussent au pied des murs ou des clôtures, à la limite des domaines privés et publics ne peuvent être traitées par des moyens mécaniques au risque de détériorer les biens privés.

Sommes-nous prêts à payer plus d'impôts ou à renoncer à d'autres prestations pour avoir une voirie dégagée de toute « mauvaise herbe » ?

Sommes-nous prêts à désherber au droit de nos propriétés là où les machines ne peuvent pas accéder sans dommage ? Là est la question.



Illustration : brosse de désherbage mécanique

POUR LES PARTICULIERS

Jardin sans Pesticide, c'est possible !

L'Agence Régionale de l'Environnement Normandie a pour missions d'informer et de sensibiliser les Normands à l'écocitoyenneté notamment par la valorisation des bonnes pratiques environnementales.

Elle propose notamment sur son site tout un volet sur le jardinage sans pesticide.

Si cela vous intéresse et que vous voulez vous lancer dans le jardinage sans pesticides, voici les informations que vous pourrez y trouver :

- des liens vers les sites utiles
- les réseaux de jardiniers durables en Normandie
- des guides à télécharger (sur le compostage et le paillage, sur les

gestes simples pour bien démarrer son jardin au naturel

- des fiches ressources (produire ses graines et jardiner au naturel, jardinage).

www.are-normandie.fr/jardin_sans_pesticides

The image shows a collection of resources for organic gardening. On the left is a brochure titled 'Mon jardin sans pesticides : c'est possible !' from the Agence Régionale de l'Environnement de Normandie (ARE Normandie). On the right is a large infographic titled 'Des solutions d'entretien pour tout le jardin' which provides numerous tips and illustrations for different parts of a garden, such as lawn care, flower beds, and vegetable patches. The infographic includes sections for 'Lawn', 'Flower beds', 'Vegetable garden', and 'General maintenance', each with specific advice and small illustrations of garden scenes.

Brochure mon jardin sans pesticides c'est possible, téléchargeable sur le site ou disponible au centre de documentation de l'ARE Normandie

LES VALEURS DE FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Une commune c'est une communauté, d'ailleurs les deux mots ont la même racine, pas un hasard !

Qu'est-ce qui nous relie avec nos différences ?

Nous sommes des êtres uniques, mais aussi des êtres sociaux et nous nous retrouvons dans un ou plusieurs groupes auxquels nous sommes plus ou moins attachés. La famille, telle ou telle association, un groupe d'amis que nous aimons retrouver au sein de notre quartier ou lors des vacances, voilà quelques entités qui forgent notre identité sociale. Au-delà de ces espaces de proximité, il en est d'autres qui comme des cercles concentriques nous rassemblent : la Commune, le Département, la Région, la Nation, l'Europe... Nous y sommes plus ou moins attachés et souvent nous nous y intéressons... surtout au moment des élections.

Les sondages montrent l'attachement des français à leur commune échelon administratif par excellence. Tous les six ans, nous déléguons à une équipe d'élus, le conseil municipal, le soin de diriger les affaires quotidiennes et les projets.

Cette équipe qui cherche en permanence l'équilibre entre les aspirations individuelles des habitants et l'intérêt général, ne serait rien sans l'équipe des agents de la commune.

Cette synergie entre élus et agents est le gage d'une qualité de service pour le bien de la population.

Au fil des rubriques de ce magazine, dans ce numéro comme dans les suivants, nous donnerons la parole aux agents, aux acteurs associatifs et aux élus. Leurs actions au jour le jour, leur forte implication concourent au bien vivre ensemble à Franqueville-Saint-Pierre.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Vous avez la parole



Votre avis nous intéresse :
mairie@franquevillesaintpierre.com

Les moyens de s'informer des événements qui constituent la vie municipale sont pluriels. Lors des séances du conseil municipal, les portes sont obligatoirement ouvertes et

traditionnellement la parole est donnée au public en fin de séance. Les comptes rendus sont affichés et publiés sur le site de la ville : www.franquevillesaintpierre.com.

Ce site donne par ailleurs l'essentiel des informations dont nous avons besoin et propose des liens vers d'autres sites métropolitains ou d'état pour qui souhaite approfondir un sujet.

Vous connaissez aussi certainement nos communiqués via les réseaux sociaux et notamment notre page Facebook riche de 1770 abonnés.

Vous vous intéressez sans doute au panneau d'affichage lumineux de la rue de la République.

Tout ceci est bien. Tout ceci n'est pas suffisant. Il s'agit majoritairement d'information descendante.

Lors des dernières élections nous avons mis au coeur de notre programme la promotion des formes de concertations directes dont les comités de quartier.

Malheureusement la Covid-19 a réduit à néant ces intentions pour le moment. Donc, en attendant des jours meilleurs, **faites part de vos idées, suggestions d'amélioration** par mail, par courrier, par téléphone en demandant un rendez-vous et bien-sûr en vous adressant à vos élus qui ont choisi d'être vos représentants. Il n'y a pas de petites ou de grandes idées. Elles méritent toutes d'être étudiées même s'il n'est pas possible de toutes les appliquer.

mairie@franquevillesaintpierre.com
02 35 80 20 39

FRANQUEVILLAIS

Jean-Claude BREANT nous a quitté



Nous avons appris avec tristesse le décès le 6 décembre dernier de Jean-Claude Bréant premier Adjoint du Maire Philippe Leroy, en charge de l'Urbanisme de 2001 à 2008. Cet enfant du pays né à Notre Dame de Franqueville en 1944, fils de cheminot, architecte et professeur en architecture a terminé sa carrière comme Directeur Adjoint d'Ingénierie à la SNCF. Les chemins de fer normands lui doivent de nombreuses constructions ou réhabilitations de gares et de bâtiments techniques. C'est donc tout naturellement qu'il a fait bénéficier pendant des années la commune de ses grandes compétences.

Il fut notamment un des principaux concepteurs de l'Hôtel de Ville dont il a dirigé les travaux au jour le jour pendant plusieurs mois.

Au-delà de ses talents professionnels reconnus, ses anciens collègues et les agents communaux sont unanimes à souligner son immense humanisme et sa gentillesse légendaire. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Franqueville-Saint-Pierre le 17 décembre dernier.

A Mary-Françoise et à sa famille, nous adressons nos condoléances attristées.

Un lien de proximité



Nous avons fait le choix éditorial de vous présenter au fil des numéros un agent municipal qui concourt par ses actions quotidiennes au bien vivre ensemble à Franqueville-Saint-Pierre. C'est Virginie, Responsable de la Police Municipale qui étrenne cette rubrique.

La liberté des uns s'arrête là où celle des autres commence. La Police Municipale, rattachée directement au Maire au titre de ses pouvoirs de Police, garante de la tranquillité publique, a pour mission de faire appliquer au quotidien ce précepte pour le

bien de tous.

Nous avons rencontré Virginie, la quarantaine sportive, Responsable de la Police Municipale de notre commune. Après une formation intensive de 6 mois et une vingtaine d'années d'expérience au total qui l'aura menée à exercer son métier de policière à Sully-Sur-Loire, Olivet, Nérac, elle a rejoint Franqueville-Saint-Pierre en 2012.

La mobilité n'est pas un phénomène si fréquent dans la fonction publique, que vous a-t-elle apporté ?

Incontestablement un enrichissement, travailler dans des contextes différents, dans des cultures régionales différentes, j'ai beaucoup aimé.

Quels sont les grands axes de vos fonctions ?

C'est très varié. On répond à tout type d'appels : accidents de la voie publique, plaintes pour trouble de voisinage, demandes d'assistance à personne vulnérable émanant de voisins attentifs. Il y a également des missions quotidiennes comme la sécurité aux heures d'entrée et de sortie d'école. En ce moment la Covid a amené mon équipe et moi à porter une attention particulière aux personnes isolées. Au tout début du confinement nous sommes

même allés jusqu'à faire les courses pour quelques personnes dans l'impossibilité de se déplacer. De même, nous avons livré des masques à domicile. Chaque jour apporte son lot de situations imprévues.

Quels sont vos rapports avec la Gendarmerie Nationale ?

Excellents, nous travaillons la main dans la main. D'ailleurs nous avons besoin d'eux comme ils ont besoin de nous.

Quel est l'aspect le plus plaisant de votre métier ?

Le contact. Il faut savoir faire preuve de discernement, de pédagogie et d'autorité. La répression n'est jamais agréable à appliquer, mais lorsqu'elle s'avère nécessaire, il faut le faire. J'aime les gens, j'aime aider les gens, je suis au service du public.

Pour vous quelles sont les qualités essentielles à l'exercice du métier de policier municipal ?

Intégrité, savoir être et savoir-faire.

Tout est dit ! Merci Virginie.

Propos recueillis par Jean-Michel Lejeune

SERVICES DE LA VILLE

Imaginer et créer pour la Ville

Qu'il s'agisse de la Franquevillade ou encore des décorations de Noël, les agents de la Ville de Franqueville-Saint-Pierre mettent un point d'honneur à créer, décorer la Ville et ainsi égayer les rues, ronds-points et lieux des manifestations.

Les décorations des rond-points de Franqueville-Saint-Pierre font toujours beaucoup parler et sont attendus.

Cette année, pour les fêtes de fin d'année, les Services Techniques ont créé une bonne partie du décor de la vitrine de la Mairie sur le thème de la banquise, à savoir l'imposant igloo et la forêt de bouleaux.

De même, les agents ont décoré les arbres de la Ville, les écoles...



INFORMATION DE PROXIMITÉ

Soyez **INFORMÉS ET ALERTÉS**



PanneauPocket

La Ville de Franqueville-Saint-Pierre est présente sur l'application PanneauPocket.

Cette application mobile simple permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune.

Pour accéder à ce service, il suffit à l'utilisateur de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur son

smartphone.

Aucune donnée personnelle n'est nécessaire.

Une notification est envoyée à chaque nouvelle information ou alerte de la Ville (Gratuit, utilisation simple, intuitive et illimitée, protection de la vie privée)

Rendez-vous sur Panneau Pocket et ajoutez Franqueville-Saint-Pierre à vos favoris. ♥

BUDGET

L'impact de la crise sanitaire sur le budget de la commune

La crise sanitaire engendre pour la commune un déséquilibre budgétaire communiqué lors du dernier Conseil Municipal qui s'élève à près de 80 000 euros et se décompose comme suit.

Des dépenses supplémentaires liées à

- l'achat de masques, de gels hydroalcooliques,
- l'attribution de subventions aux associations
- la mise en place d'actions de soutien aux commerçants...

et des recettes en diminution comme les pertes liées à :

- la location de salles,

- la baisse de l'activité crèche,
- sur l'activité de restauration,
- la baisse de certaines taxes pour les commerçants
- la baisse des recettes fiscales et domaniales...

Ces pertes qui s'élèvent à près de 283 000 euros sont compensées à hauteur de 204 000 euros par des réductions de dépenses sur la restauration et sur le transport, par une subvention exceptionnelle de la CAF pour compenser partiellement les pertes d'activité de la crèche, par un acompte sur l'exécution du plan de relance gouvernemental visant à soutenir les collectivités.

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Panneaux d'entrée de Ville

Les agents de la Ville ont installés 6 panneaux d'entrée de Ville indiquant la direction du coeur de Ville, afin de soutenir le commerce de proximité.

Ces derniers sont agrémentés de 3 pots de fleurs design, que les services de la Ville pourront fleurir et embellir tout au long de l'année.



OCTOBRE ROSE

1 Rose : 1 Don



Les élus de Franqueville-Saint-Pierre se sont mobilisés en soutien à Octobre Rose et plus particulièrement à EMMA, Dépistage Organisé des Cancers 76 en offrant un rose contre un don.

285 roses ont été achetées par la Mairie **965 €** : l'intégralité des dons, a été reversée à l'association.

SOLIDARITÉ

Don pour le centre **Henri Becquerel**



Le 10 décembre 2020, compte tenu des circonstances sanitaires, le Maire s'est rendu au Centre Henri Becquerel pour remettre au nom du Conseil Municipal et des Franquevillais une aide de **1200 euros**. Le Professeur Vera, directeur général du Centre a remercié, la commune et nous a assuré que ces fonds seraient utilisés au mieux.

HÔTEL DE VILLE

Les nouveaux horaires

Ouverture de l'Hôtel de Ville :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis :

8h30 à 12h et de 14h à 17h

les jeudis :

8h30 à 12h et de 14h à 19h

les samedis :

8h30 à 12h

02 35 80 20 39

mairie@franquevillesaintpierre.com

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les conseils d'octobre et de décembre 2020



Au cours du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020, les délibérations suivantes ont été votées :

- **Affaires Générales** : délibérations autorisant le Maire de la commune à représenter la commune devant deux juridictions judiciaires pour des affaires relatives à certains litiges, autorisation de signature d'une convention de servitude de passage et d'une convention relative au service Fourrières métropolitain.
- **Ressources Humaines** : délibérations concernant la modification de l'organigramme et la mise en place d'astreintes communales.
- **Culture** : validation des tarifs municipaux pour les pièces de théâtre.
- **Informations diverses** sur la situation de la pandémie Covid 19, sur les horaires d'ouverture de la mairie et sur la date de l'ouverture de la crèche.

Durant le Conseil Municipal du 3 décembre 2020, les délibérations suivantes ont été votées :

- **Finances** : délibérations relatives à une convention financière avec la Métropole, à une modification budgétaire 2020, à

l'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire.

- **Affaires générales** : autorisation de signature d'une convention afférente à la crèche inter-entreprises et à la mise en place avec la Métropole d'une procédure d'achats groupés. Délibération relative au repos dominical des salariés du commerce en 2021.
- **Ressources Humaines** : attribution de chèques cadeau pour le personnel communal, création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement supplémentaire lié notamment à la Covid 19, présentation du Bilan social et du plan de formation des élus municipaux.
- **Informations diverses** sur la situation de la pandémie Covid 19, sur les aides économiques nationales, régionales et locales attribuées au milieu économique et associatif, sur la mise en place d'un emprunt dans le cadre de l'exécution budgétaire 2020 et sur les animations de fin d'année.

Les différents comptes rendus et délibérations sont accessibles sur www.franquevillesaintpierre.com - **Rubrique Vie municipale - Actes administratifs**

ESPACE MULTI ACCUEIL

Les 3 Pommes

Les travaux d'extension et de rénovation de la crèche Les 3 pommes se terminent.

L'espace Multi Accueil Les 3 Pommes ouvrira le 4 janvier 2021.

La structure permet l'accueil d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans pour des besoins réguliers voir occasionnels.

L'espace est composé de 3 sections selon les âges et les besoins des enfants. Chaque section dispose d'une pièce d'éveil, d'une pièce de motricité et d'un espace calme.

Un grand jardin avec un préau permettra aux

enfants de profiter de l'extérieur.

La restructuration des lieux a permis d'améliorer l'isolation phonique et thermique. L'accent a également été mis sur la luminosité des locaux afin de proposer un cadre de vie agréable.

Espace Multi Accueil Les 3 Pommes

Contact : Mme Lydie DELIQUAIRE

Sente des Forrières

76520 Franqueville-Saint-Pierre

Tel : 02 35 80 39 90



COMMERCES

Ça bouge !

INSTALLATIONS

Caves Pierre Noble :

Place des Forrières
76520 Franqueville-Saint-Pierre
Tél : 02 32 91 37 80



Franc Tireur : distillerie artisanale

15 A rue Gustave Eiffel
76520 Franqueville Saint Pierre
Tél : 07 66 88 82 32



Brico Toiture : vente en ligne de produits de toiture

109 rue Gustave Eiffel
76520 Franqueville Saint Pierre



DÉMÉNAGEMENT

Vins et Saveurs :

1611 Route de Paris
76520 Franqueville Saint Pierre
Tél : 06 16 67 28 79



PORTAIL CITOYEN

Un espace numérique à disposition des familles

Dès janvier 2020, la Ville de Franqueville-Saint-Pierre met au service des familles un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille et facturation (simple, convivial et plus complet)

Ce Portail permet de dématérialiser et simplifier les démarches périscolaires à partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet :

- Réaliser l'inscription administrative aux différents services périscolaires
- Gérer les inscriptions et réservations
- Régler les factures (pour la cantine et le car : via le lien tipi)

- Consulter les historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements

Pour cela, il suffit de :

- **Créer un compte citoyen** sur le Portail Famille
- Un **Code abonné famille** sera demandé pour bien identifier chaque famille (communiqué dans un publipostage et accompagné d'un guide utilisateur)

SÉCURITÉ DANS LES ECOLES

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)



Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur

retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée.

Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre **la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.**

Cette année les scénarios retenus par le rectorat étaient le suivant : attentat intrusion.

Dans les écoles élémentaires et maternelles
- Louis Lemonnier : se cacher
- Le Petit Poucet : s'échapper.

De plus, 3 exercices d'évacuation incendie sont effectués par an dans les écoles et à la cantine.

NOËL DANS LES ÉCOLES

Passage du Père Noël



Même masqué le Père-Noël est passé dans les écoles pour rencontrer les enfants des écoles maternelles Le Petit Poucet et Louis Lemonnier ainsi que les enfants de CP de l'école élémentaire Louis Lemonnier.

Spectacles

Les enfants ont pu assister à l'école, dans le respect des gestes barrières, au traditionnel spectacle de Noël.

Un spectacle de magie a été proposé à l'école maternelle Louis Lemonnier.

Le spectacle «Baleine Croisière» de la troupe Billenbois a enchanté les petits de l'école maternelle le Petit Poucet.



Les plus grands ont visionné des films : «Ernest et Célestine » et « Jason et les Argonautes.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Service communal délégué à l'association **CAP LOISIRS**



Une rentrée de novembre sur les chapeaux de roue !

Un protocole sanitaire renforcé à mettre en place : Covid et Vigipirate.

L'association a tenté d'être la plus réactive possible pour mettre en place un nouveau fonctionnement. En accord avec la mairie et les écoles, des groupes par classe ont été créés pour limiter le brassage, fonctionnement suivi sur les temps périscolaires et des mercredis.

Pour le périscolaire des maternelles, chaque soir de la semaine, les animateurs ont choisi de plonger les enfants dans un imaginaire avec des spectacles et d'activités s'y rapportant.

En octobre et novembre, des sorciers ont fait découvrir leurs meilleurs tours à un public

ébloui.

Pour les grands, un tableau d'activités proposait tous les soirs deux à quatre choix d'activités manuelles, sportives ou culturelles.

Chaque vendredi soir, l'équipe d'animation se déguisait selon une thématique : « les rappeurs », « les sportifs », « les métiers », « en pyjama » et bien d'autres.

A noter que les activités du midi de la période de novembre-décembre ont été annulées. Elles ont été remplacées par des animations dans la cour.

Les mercredis, le centre n'accueille actuellement que les enfants de Franqueville.

Malgré les embûches l'équipe reste motivée ... nous tenons le CAP !

CLUB DES ADOS

Une rentrée pleine d'idées



Une rentrée pleine d'idées.

Les adhésions sont au rendez-vous, **une moyenne de 20 jeunes par soirée pour des activités et des veillées variées.**

Le collectif de la DREAM a élu ses nouveaux

membres, qui lors d'une rencontre avec les élus ont présenté le fonctionnement du CDA et les actions qu'ils souhaitent mener en partenariat avec la Mairie..

Malheureusement la Covid fait reporter le bal d'Halloween pour 2021 ainsi que les activités du vendredi soir.

Une belle session de vacances de la Toussaint thématique « HORROR PARTY » où les jeunes ont pu participer aux 48 heures « maison hantée » avec la mise en place d'un Escape Game, un cache-cache zombie nocturne, une journée cinéma de l'horreur et de nombreuses activités.



Informations

www.centreaerefsp.com

06 45 25 65 45

mail : centreaere.franqueville@gmail.com

INSCRIPTIONS 2020/2021 pour les :

- **Vacances d'hiver :**
jusqu'au 31 janvier 2021
- **Vacances de printemps :**
jusqu'au 4 avril 2021
- **Vacances d'été :**
jusqu'au 30 mai 2021



Informations

www.centreaerefsp.com

07 82 01 23 93

mail : clubdesados.fsp.76@gmail.com

INSCRIPTIONS 2020/2021 pour les :

- **Vacances d'hiver :**
jusqu'au 7 février 2021
- **Vacances de printemps :**
jusqu'au 11 avril 2021
- **Vacances d'été :**
jusqu'au 13 juin 2021



CME

Implications et engagements



Elections du nouveau CME le samedi 17 octobre 2020.

Le samedi 17 Octobre, le nouveau CME a été installé, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

9 jeunes nouveaux conseillers municipaux ont été élus par les élèves franquevillais pour remplacer leurs camarades partis au collège. Participer au Conseil Municipal des Enfants, est une mission importante et les engagements sont forts. **Les jeunes élus représentent tous leurs camarades et, à ce titre, ils sont leur porte-parole.** C'est un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, mais aussi de découverte de la démocratie. Un lieu d'expression et d'échange qui va permettre à nos jeunes citoyens, d'être acteurs au sein de leur commune en participant à la vie locale et aux cérémonies commémoratives, festives qu'organise la Municipalité.

Lors de la cérémonie d'investiture, ils ont à nouveau affirmé leur volonté de se dévouer, donner de soi pour être utile aux autres en réalisant des projets d'intérêt général. Ils ont manifesté leur volonté de poursuivre et mener collectivement des **projets tournés vers l'environnement, la recherche du bien-être, le partage et les échanges avec les seniors**.

Une de leurs premières actions, faute de ne pouvoir aller à la rencontre des aînés, a été de poursuivre leurs échanges par mail commencés lors du premier confinement. À l'occasion des fêtes de fin d'année, ils ont confectionné des cartes de vœux qui

seront remises lors de la distribution des colis aux anciens par les élus. Ils ont également très envie de partager des moments de convivialité avec eux, autour d'après-midi jeux de société, de la galette des rois...

Dans leur vision de l'avenir, la protection de l'environnement est une préoccupation forte, une journée citoyenne sera organisée en 2021.

Les enfants seront sollicités pour participer à une réflexion sur la création de jardins familiaux et partager leurs idées d'hôtels à insectes, de mangeoires pour oiseaux... D'autres projets sont à l'étude telles la création d'une aire de jeu pour les tous petits ainsi que la mise en place de bancs ou tables de pique-nique.

Vous les retrouverez dans le prochain Magazine Municipal où ils vous montreront à travers quelques photos, l'avancée de leurs projets et actions entreprises pour le bien vivre de notre commune.

Forte de cette volonté et conviction, notre équipe les accompagnera et les guidera pour ensemble, mettre en œuvre, les projets pour lesquels ils se sont engagés.



Investiture du CME - 2020

JOYEUSES FÊTES

Des cartes de vœux personnalisées

Avec la crise sanitaire, les enfants du CME ne pourront pas cette année participer à la remise du colis des anciens. Ils ont donc fait preuve de créativité, que ce soit avec de la peinture, des paillettes, des feutres... ils ont créé des cartes de vœux personnalisées, qui seront ajoutées aux colis de Noël.

Voici un exemple des créations :

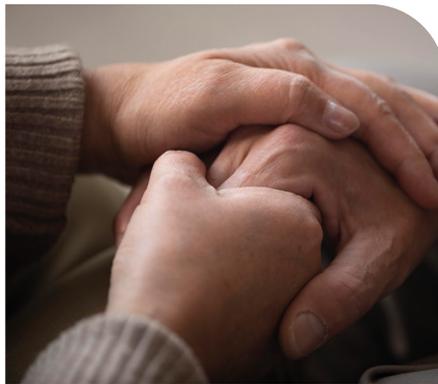


SÉNIORS

Visite des aînés

La visite des Aînés à domicile avait bien commencé en octobre, un binôme d'élus avait pris rendez-vous avec quelques aînés pour les visiter, créer un lien amical et les renseigner à propos des activités du plateau qui peuvent les concerner ainsi que les aides existantes liées au maintien à domicile.

Cette activité est également entre parenthèses, elle est donc à continuer d'écrire en 2021 !



PLAN DE CONFINEMENT

Inscription au registre

Si vous avez plus de 80 ans et que vous souhaitez être appelé toutes les semaines par un élu pour prendre de vos nouvelles ou pour bavarder, demandez à faire partie du Plan Confinement à l'accueil de la mairie, il s'agit de remplir un formulaire pour être inscrit sur le **registre Spécial Situation Exceptionnelle**.

Actuellement, une soixantaine de personnes sont appelées toutes les semaines.

Accueil de la mairie : **02 35 80 20 39**

SÉNIORS

Les colis de Noël

Foie gras, chocolat, pain d'épices, terrine de campagne, galettes au beurre salé... les colis remis aux séniors de Franqueville-Saint-Pierre sont composés de produits de notre Région. L'entreprise retenue pour ces colis, confie le conditionnement des colis aux Etablissements d'Aide par le Travail (E.S.A.T). Un ESAT des Papillons Blancs de la Seine-Maritime a donc oeuvré pour la confection de ces coffrets gastronomiques. Contrairement aux autres années, les colis n'ont pas été à retirer à la mairie autour d'un goûter mais **ce sont les élus qui ont distribué les colis aux franquevillais** de plus de 65 ans qui en sont bénéficiaires. **A situation exceptionnelle, organisation exceptionnelle !**



Les élus ont livré les colis aux bénéficiaires dès le 16 décembre 2020

PARTAGE

Le café des familles

Les actions engagées dès la rentrée, comme le café des familles, se sont retrouvées en suspension, un peu comme les particules du COVID.

Si le début de l'année 2021 nous permet de reprendre «pied à terre» et de circuler à notre guise, l'idée de se rencontrer pour partager un café sera une réjouissance !

Retenez les dates du **vendredi 29 janvier 2021** et du **vendredi 19 mars 2021** de 15h à 16h15 à la maison des Associations,

salle Bouton d'or (en face de l'école).

A travers le café des familles, le souhait a été de créer **un lieu convivial et d'échanges entre parents** qui viennent chercher leurs enfants aux écoles de Franqueville-Saint-Pierre.

Plusieurs parents arrivent en avance à l'école pour être bien garés avec leur voiture, ils peuvent venir attendre à la Maison des Associations autour d'un café.

Le café des familles.

sous réserve

Venez discuter autour d'un café

Le café des familles est ouvert à toutes les familles qui souhaitent échanger, discuter sur leur quotidien, leurs difficultés, partager leurs expériences... en toute simplicité et convivialité

Vendredi 19 mars 2021
de 15h à 16h15
Maison des Associations
Salle Coquelicot

Venez discuter autour d'un café

Le café des familles est ouvert à toutes les familles qui souhaitent échanger, discuter sur leur quotidien, leurs difficultés, partager leurs expériences... en toute simplicité et convivialité

Vendredi 29 janvier 2021
de 15h à 16h15
Maison des Associations
Salle Coquelicot

THÉÂTRE - 19 FÉVRIER 2021

Louis XVI.fr

sous
réserve

Quatorze juillet 1789, au palais de Versailles.

Et pour débiter la journée un cocktail explosif. Une reine féministe qui veut divorcer, une servante érudite, un conseiller lèche bottes et veule, une égérie des sans culottes marseillaise et fantasque... Et bien sûr, le Roi, dépassé par les événements.

Plus quelques gouttes d'actualités entre les gilets jaunes, Twitter, BFM et les feux de l'amour.

Servez frais!

Une pièce **rafraîchissante** et complètement **déjantée** où le **rire** fuse à chaque réplique.

Un **humour dingue et décalé** dans le monde du théâtre ordinaire.

Une révolte? Non, une révolution!
Ah, ça ira, ça ira, ça ira!



20h30 - Espace Bourvil

Billetterie en Mairie
25€ (chaises) / 35 € (fauteuils)
Informations au 02 35 80 20 39
com.culture@franquevillesaintpierre.com

SALON «SANG POUR SANG POLAR»

Un salon virtuel



Le traditionnel salon Sang pour Sang Polar, annoncé sous réserve, dans notre précédente édition a dû être annulé. Afin de soutenir les auteurs et de faire vivre cette 10^{ème} édition, le Service Communication de la Ville organisera sur sa page Facebook Sang pour Sang Polar, un salon virtuel.

Une série d'interviews vidéo des auteurs qui auraient dû être présents le 15

novembre dernier sera présentée **du 11 au 24 janvier 2021.**

Le prix de la Ville de Franqueville-Saint-Pierre sera également attribué, nos 5 jurés ayant fait un travail remarquable de lecture et de critique littéraire.

Rendez-vous sur le page facebook Sang pour Sang Polar du 11 au 24 janvier 2021.

UCAF LES COMMERCANTS FRANQUEVILLAIS à L'HONNEUR

L'union des commerçants et artisans de Franqueville-Saint-Pierre (UCAF) vient de voir ses efforts, visant à favoriser le dynamisme du commerce dans la cité, récompensés.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole vient d'attribuer à cette association une subvention de 2200 €. L'organisme consulaire a voulu récompenser l'union des commerçants pour ses nombreuses initiatives en matière d'animation (Saint-Valentin, Fête des mères, Noël). Notons également l'implication exceptionnelle de l'UCAF dans la journée nationale du commerce de proximité.

Soutenons également nos commerçants locaux !

Une Quinzaine de Fêtes en centre Ville



Crêpes offertes par la Mairie

Dans le contexte de crise sanitaire, il était impossible pour la Ville d'organiser les traditionnelles animations de Noël. Cependant la Mairie a apporté son soutien financier à l'UCAF pour l'organisation de la quinzaine commerciale.

En partenariat avec l'Ucaf et Anim'Action, la ville a également proposé des douceurs de Noël sur 2 weekends ; des crêpes ont été offertes par la Ville.

A cette occasion, la Ville a distribué gratuitement des masques aux franquevillais.



Distribution gratuite de masques par la Mairie

ANIM'ACTION

Recherche de bénévoles

L'association Anim'Action recherche des bénévoles pour les aider dans les manifestations telles que : la Franquevillade, la foire à tout, le Feu St Jean, Halloween, et le Téléthon...

Vous êtes intéressés par cette aventure humaine contactez Mme DELATTRE Présidente d'Anim'Action au : **06 83 31 13 63**



TÉLÉTHON 2020

Vente de choucroute



Le Téléthon du Plateau Est est devenu au fil des années une institution qui rapporte chaque année plusieurs milliers d'euros. Forte de son expérience, l'organisation a bien dû faire preuve de réalisme cette année, crise sanitaire oblige.

A la fin de l'été, course sur le stade du Lycée Galilée, spectacles variés, dîners festifs et autres manifestations avaient été envisagés.

Rapidement il a fallu réduire la voilure et les organisateurs se sont adaptés aux consignes sanitaires.

C'est ainsi que les bénévoles du Plateau Est, emmenés par Philippe Merlevede, ont imaginé un repas à emporter à la place du banquet habituel.

Au départ, ils ont pensé à un repas à emporter concocté par les talents culinaires de l'équipe. Finalement, les restrictions légales restreignant le choix des possibilités, le choix s'est porté sur un repas traiteur à emporter.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre, sur le parking de Super U, Philippe Merlevede et sa brigade de bénévoles, ont **distribué 280 repas** représentant **une marge de 1120 euros reversée au Téléthon.**

L'organisation du Plateau Est du Téléthon remercie les municipalités, les associations, les habitants et Super U pour leur support. Grâce à nous tous la recherche avance.



Pour faire vos dons au Téléthon

La Ligne du don
3637
Service gratuit + prix appel

ESF GYM PLUS DE 40 ANS D'ÉVOLUTION

L'association ESF Gym a été créée en 1978 et n'a cessé d'accueillir de nouveaux adhérents et de mettre en place de nouveaux cours afin de répondre au mieux à la demande et de pouvoir accueillir un public de tout âge.

D'une quarantaine d'adhérents vers 1990, à 540 adhérents de 6 ans à plus de 80 ans en 2019.

L'objectif de l'association est de **favoriser l'accès au plus grand nombre** en proposant des **cours variés** (pour tous les âges et capacités) **de qualité** (tous les animateurs sont diplômés) et **à moindre coût** (cotisation calculée au plus juste) en préservant une bonne ambiance dans les cours et un bon relationnel entre dirigeants, animateurs et adhérents.

LES ENJEUX ACTUELS

L'activité physique ou sportive est un sujet d'actualité en matière de santé publique. Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place et viennent nourrir le débat :

- En matière de **prévention de la sédentarité** par exemple. Il existe aujourd'hui une réelle prise de conscience des problèmes de santé liés à la sédentarité et l'inactivité physique, qui est reflétée par les politiques de santé. Cependant, la prévalence de la sédentarité est encore en forte croissance.

- En matière de «**remède**» avec l'expérimentation du Sport sur ordonnance dans la ville de Strasbourg, par exemple.

- En matière de **bien-être** avec la pratique d'une activité physique et sportive, sans objectif de performance. Celle-ci étant gage d'équilibre et de bonne santé physique et mentale. Les bénéfices sont multiples et favorables à tout âge. Ces bénéfices se répercutent notamment sur la longévité et la qualité de vie, les systèmes cardiovasculaire, respiratoire, immunitaire, neuronal, métabolique, musculaire, osseux et protègent de certaines pathologies.

- En matière de **lien social et d'exclusion**, de nombreux individus souffrent d'isolement. L'activité physique permet de nouer des relations ou de renforcer la vie sociale et d'agir sur le mieux vivre.

EAPE

Retour sur la saison estivale

Après un confinement printanier particulier, quelques athlètes ont pu en découdre sur les diverses compétitions « Piste » au programme de l'été. Un entraînement sérieux et assidu a permis d'améliorer des records personnels.



La Franquevillaise Lisa Guillard a brillé sur le 3000m marche : nouveau record personnel en 16'40, soit près de 11km/h, à 14ans ! Minime 1ère année, elle s'est distinguée individuellement lors du Challenge Nationale de la Marche (Dimanche 4 octobre à Saran) où elle prend la 16e place.

de l'EAPE, la formation « Ecole d'Athlé » sur le Plateau Est est mise en valeur.

Six athlètes « Cadets et plus » se sont également distingués cet été.



Parmi eux, Romain Huille et Pauline Chéreau ont validé leur ticket pour les Championnats de France Juniors sur le 400m haies, figurant dans le

TOP 25 National.

La crise automnale du COVID-19 a provoqué l'annulation du Championnat de France Juniors, trois jours avant l'évènement. Dénouement frustrant après plusieurs mois de préparation (reportage complet sur le site de l'EAPE : « Une saison à part »).



En parallèle, Lisa a contribué aux bons résultats collectifs au Challenge Equip'Athlé. Au sein des 2 équipes du Stade Sottevillais 76 qui comprenait 14 Minimes, six jeunes de l'EAPE ont mouillé le maillot lors de la Finale Nationale : 14^e place pour les Filles et 24^e pour les Garçons. Avec plus de 40% des athlètes Sottevillais sélectionnés qui sont licenciés

Accompagnement des licenciés pendant le confinement

L'ensemble des salariés, services civiques, coachs et dirigeants sont mobilisés pour maintenir une activité à distance avec l'ensemble des licenciés. Athlètes enfants ou adultes, Coureurs et Marcheurs Nordiques sont conviés à des séances en visio.

La séance visio permet au coach de transmettre les consignes de la séance à réaliser : maximum 1 heure de sortie dans les règles du confinement (1km autour de

chez soi). Quelques minutes qui offrent aux licenciés la possibilité de se retrouver en visio... à distance !

Pour les plus jeunes, des séances en visio à domicile sont proposées avec la complicité des parents.

Après quelques jours d'adaptation, toute l'équipe des coachs est en place pour garder la forme tant physiquement que moralement !

BREVES

Le Saviez-vous ?

« Le Challenge » est proposé aux licenciés pendant le confinement automnal. Au programme : trois défis à réaliser par semaine !

Des outils modernes !

Avec les groupes Whatsapp en complément de Zoom, les licenciés peuvent converser tout au long de la semaine.

Un bon moyen pour garder du lien en dehors des séances.

Au plus près des licenciés :

Lors du confinement printanier, l'EAPE avait téléphoné à l'ensemble de ses membres (+ de 800 !)

L'EAPE relève le défi !

La « Positive attitude » ! Telle est la position adoptée par l'EAPE pour regarder devant.

Maintenir un lien, une activité physique à distance, c'est déjà réussir le déconfinement et la reprise des activités.

Restons connectés :

Présent sur internet (eape.athle.com), vous pouvez suivre l'actualité du club sur les réseaux sociaux : Instagram (EAPE76) ou Facebook.

Des records battus !

12 records du club ont été améliorés cet été !



EAPE

Responsables / Permanents Club

Raphaël GERARDIN 06.75.50.82.54

et Saber SALAH 06.50.46.70.27

contact@eape.fr

<http://eape.athle.com>

AMANDIE & LE CLUB DES ADOS

Une action humanitaire réussie

Le Club des Ados a fait un projet d'organiser une marche solidaire, appelée «72h Express» en 2019 sur 3 jours à travers six communes partenaires, Franqueville-Saint-Pierre, Boos, Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Le Mesnil-Esnard, Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

Le but a été de conscientiser et valoriser la jeunesse pour une cause humanitaire ainsi que faire des rencontres avec les jeunes des villes traversées, sous l'impulsion de Gaël et Kevin. Elle a permis aussi **de récolter des dons à chaque passage dans les écoles ou collèges.** De ce fait, plusieurs cartons de fournitures scolaires et des jouets ont pu être récoltés.

Par ailleurs, le personnel de Bolloré Logistics Rouen et le Havre ont aussi mené une action d'aide dans le même sens sous la coordination de Mme Delaunay

Ces dons ont été envoyés par container et sont destinés aux écoles construites

par l'association AMANDIE dans le village d'Ampahimanga, Madagascar Malheureusement, les conditions climatiques (cyclones, grosses pluies rendant les routes impraticables) suivies de la situation sanitaire, confinement COVID-19 de mars à la fin du mois de septembre 2020 ont retardé les distributions.

Enfin, notre équipe locale s'est mobilisée pour finaliser cette action.

Tous les bénéficiaires transmettent leurs remerciements au personnel du groupe Bolloré et au Club des Ados pour leur solidarité. Ils ne se sentaient pas oubliés du reste du monde.

AMANDIE remercie ses partenaires, ainsi que les six communes qui ont fédéré pour la réussite de cette belle aventure humaine, sportive et éducative.

AMANDIE

Tel : 06 66 64 56 66

Mail : amandie76@hotmail.fr



EMPE

Se réinventer



L'école de musique commune à Franqueville-Saint-Pierre et à Belbeuf n'en finit pas de se réinventer.

Les deux confinements de cette année ont modifié le paysage pédagogique mais n'a pas ébranlé le moral de son équipe et de ses élèves.

A chaque fois que c'était possible, l'école a mis en place un apprentissage distanciel. Malheureusement, les activités liées au chant ont dû, elles aussi, être supprimées. Les traditionnels concerts ont été annulés.

En revanche l'équipe pédagogique nous a offert en juin un événement de qualité sur leur chaîne YouTube : la cinquième symphonie de Beethoven revisitée, une lecture modernisée et dynamisée de cette œuvre de référence.

Elle est toujours disponible, n'hésitez pas à la partager.

Nouvelle surprise pour les vacances de Noël : une vidéo boulette de papier à visionner sur cette même chaîne Youtube de l'Ecole de Musique du Plateau Est.

BCMF

Une équipe sénior féminine



Le Basket Club Mesnil-Esnard Franqueville-Saint-Pierre est très heureux de présenter **cette nouvelle équipe sénior féminine**, qui avait disparu depuis plusieurs années au sein du Club.

Elle est engagée cette saison en championnat départemental.

Le club lui souhaite avant tout, de prendre du plaisir, comme lors des séances d'entraînement où un excellent état d'esprit se dégage.

Tous nos vœux de réussite à cette nouvelle équipe !

COMITÉ DES ANCIENS

Annnonce des sorties...

Vous avez été nombreux en cette période de crise sanitaire, pleine d'incertitudes et d'annulations, à vous questionner sur le devenir des activités du Comité pour les Anciens.

Depuis le mois de mars tout a été annulé... mais l'association ne vous oublie pas.

L'équipe du Comité est prête à reprendre ses activités dès que cela sera autorisé.

Dès à présent,

la sortie à Amiens est reprogrammée au 10 Juin 2021 et les formulaires sont à votre disposition en Mairie.

Les dates des goûters dansants et les réservations de la salle Bourvil pour 2021 sont déjà prises.

Pour vous faire patienter le Père Noël du Comité, que vous deviez rencontrer lors de notre traditionnel « Goûter de Noël » de décembre, va quand même passer chez les adhérents...

Surveillez votre boîte aux lettres !



Toute l'équipe vous souhaite de passer de très bonnes fêtes.

Prenez soin de vous et à très bientôt.

COMITÉ DES ANCIENS

Tel : 06 68 22 19 39

Mail : comiteanimationanciens@gmail.com

ESPACE DE LECTURE

Les animations de la Bibliothèque



Pour les enfants :

- **Bébés lecteurs les vendredis de 10h à 11h :**

8 janvier , 5 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 4 juin.

- **Animations du mercredi entre 14h30 et 17h :**

10 février : Grandimage « quelque part en Afrique »,

17 mars : Qui fait son cinéma ?,

14 avril : Tapis lecture « A la ferme »,

19 mai : Atelier landart,

9 juin : Faites de la musique !



Pour les adultes :

- **Café littéraire les vendredis à 14h :** 26 mars et 4 juin.

Horaires jusqu'à nouvel ordre : mercredi de 14h à 17h30 / samedi de 9h à 12h

<http://bibliotheque-fsp.over-blog.fr/>

RAMIPER REPRISE DES ACTIVITÉS

La période Covid a montré l'extrême importance des assistant(e)s maternel(le)s dans le cadre de l'accueil du jeune enfant. Elles ont été en première ligne pour accueillir ces familles qui ont eu l'obligation de continuer à travailler, malgré les potentiels risques.

De nombreuses incertitudes, interrogations et peurs sont apparues, se traduisant notamment par près de 900 mails et appels vers le RAM sur la période de mars à mai.

Le manque de reconnaissance de cette profession précaire est toujours d'actualité mais peut être que cette période permettra de faire évoluer les choses.

Selon les évolutions des recommandations sanitaires, les matinées d'éveil reprendront dans toutes les communes, sur inscription obligatoire.

L'association envisage de **reprendre les sorties**, notamment la ferme et la caserne des Pompiers si cela est possible et souhaite proposer à nouveau **des réunions à thème** et des groupes de paroles.

Par ailleurs, la journée de Réflexion Professionnelle n'a pas pu avoir lieu en 2020, mais elle sera repropagée en 2021 sur le même thème : « Assistante Maternelle et fière de l'être : une identité professionnelle à composer »

Le RAM est par ailleurs toujours ouvert et l'animatrice à votre disposition pour les demandes de renseignements liés à l'accueil du jeune enfant.

Contact :

02 35 59 95 41 / ram@plateau-est.fr

Dates des permanences à Franqueville-Saint-Pierre :

- 8 et 22 janvier
- 5 et 19 février
- 5 et 19 mars
- 16 et 30 avril
- 28 mai
- 11 juin
- 9 juillet

Expression de la minorité

« Franqueville-Saint-Pierre Autrement »

Curieuse année 2020 qui arrive à son terme, frappée de plein fouet et durablement par une pandémie qui impacte nos vies, obligeant à nous tourner vers l'essentiel. Les sujets d'expression dans ce Franqueville.com ne manquent pas, entre l'urbanisme craint par bon nombre d'entre nous pour son impact sur notre qualité de vie, les problèmes de mobilité et de circulation automobile sur un plateau engorgé, ou encore les discussions autour des orientations budgétaires débattues en Conseil Municipal. Tenons compte également des enjeux environnementaux qui, bien davantage qu'une position politique, doivent constituer une donnée majeure pour toute équipe dirigeante. Mais, en contre-pied à ce contexte anxiogène, nous choisissons de consacrer ce bref texte à l'optimisme, de penser que la qualité des échanges et le respect mutuel qui caractérisent notre Assemblée Délibérante présagent de décisions et d'attitudes constructives profitables aux Franquevillaises et Franquevillais. Au moment d'écrire ces lignes nous ignorons si le confinement sera levé. En dépit des conditions, sachons malgré tout, nous adapter, vivre Noël et le nouvel An pleinement et avec responsabilité.

Chers toutes et tous, nous vous souhaitons sincèrement d'excellentes fêtes et une très bonne année 2021

NUMÉROS PRATIQUES...

- Mairie - **02 35 80 20 39** **17** ou **112** (portable)
Place des Forrières
Ouverture : Ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et les samedis de 8h30 à 12h
Astreinte ville : **06 49 55 54 52**
(à n'utiliser qu'en cas d'extrême urgence, en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)
- Pompiers : **18** ou **112** (portable)
- SAMU : **15**
- Urgences CHU Rouen : **02 32 88 80 29**
- Centre antipoison : **02 41 48 21 21**
- Médecin de garde : **116-117**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Centre Médico Social : **02 35 80 22 30**
- Femmes Victimes de Violence: **3919**
- Police Municipale : **06 30 96 80 00**
- Gendarmerie (Boos) : **02 35 80 21 03**

INFOS PRATIQUES...

HORAIRES DE TONTE :

L'utilisation des engins à moteur électrique ou thermique est réglementée.

Jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 14h à 20h.

Samedis :

De 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Dimanches et jours fériés

De 10h à 12h.

RAMASSAGE (à sortir la veille au soir).

- **Ordures ménagères** : collecte hebdomadaire, tous les jeudis.
- **Déchets recyclables** : 17, 31 décembre
- **Déchets végétaux** : reprise en 2021
- **Verre** : collecte par apport volontaire dans les conteneurs installés dans la commune.

Distribution de sacs de collecte **vendredi 26 mars** de 14h à 19h
Metropole Rouen Normandie **lundi 29 mars** de 14h à 19h
Parking Espace Culturel Bourvil **mardi 30 mars** de 14h à 19h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 28 janvier 2021 à 20h30



FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE**

WWW.FRANQUEVILLESAINTPIERRE.COM

